

Communiqué de presse 1/1

Michel Sevin, ancien maire de Mantes-la-Jolie est décédé

Michel Sevin, ancien Maire de Mantes-la-Jolie est décédé dimanche 16 octobre 2022. Hospitalisé depuis plusieurs semaines, il nous a quittés à l'âge de 88 ans.

Grande figure du Mantois, Michel Sevin a été conseiller municipal durant 44 ans (de 1965 à 2009), sous plusieurs mandats : il fut maire adjoint de Jean-Paul David, puis conseiller municipal d'opposition sous Paul Picard ou encore premier adjoint de Pierre Bédier à partir de 1995. Il devint Maire de la Ville en 2002, lorsque Pierre Bédier entra au gouvernement en tant que Secrétaire d'état chargé des programmes immobiliers de la justice. Ce mandat à la tête de Mantes-la-Jolie dura 19 mois. Il retrouva ensuite son poste de premier adjoint.

Michel Sevin était également un fervent défenseur des liens d'amitié entre nos villes jumelées, il fut d'ailleurs Président du comité de jumelage de 2008 à 2014.

« J'éprouve énormément de tristesse, a confié Raphaël Cognet. Michel Sevin était un homme bon, un véritable optimiste, et passionné d'histoire locale. Il était une personnalité très importante de notre ville, le conseiller municipal qui a siégé le plus longtemps en tant qu' élu. Au-delà de ses mandats, il avait une connaissance encyclopédique de Mantes-la-Jolie. Il connaissait par cœur l'histoire et le patrimoine de notre ville. Il était, par exemple, le dernier élu vivant témoin de la venue du Général de Gaulle. »

Michel Sevin était également très investi dans la vie associative. Il était président des Amis du Mantois et vice-président de Valeur et Culture dans la vallée de la Seine. En 2006, il fut décoré de la médaille de l'Ordre National du Mérite.

Ses obsèques seront célébrées **vendredi 21 octobre 2022 à 14h30 à la collégiale Notre-Dame**, un hommage Républicain lui sera consacré, les drapeaux seront mis en berne.

Des registres de condoléance seront disponibles dans chacune des mairies de la Ville et ouverts à celles et ceux qui souhaiteraient lui rendre hommage, avant d'être remis en main propre à sa famille.

L'ensemble des élus du Conseil municipal présente ses sincères condoléances à sa famille.

